

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2017

Membres présents : Daniel MARCHAND - Marc BERNARDET - Philippe BIRON - Martine DEJOUX - - Grégory DUDON - Odile DURET - Magali GUENZI-PACARD - Daniel GRANGER - Christian PICARD- Catherine PROVOST - Françoise PROVOST - Marie-Madeleine TALON - Yolande VANIEMBOURG.

Absent excusé : Gregory DUDON (pouvoir donné à Marc BERNARDET)

Secrétaire de séance : Magali GUENZI-PACARD

Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2016

Budget Commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion 2016 du budget Commune.

Budget Assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion 2016 du budget Assainissement.

Budget Commerce

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion 2016 du budget Commerce.

Budget Lotissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion 2016 du budget Lotissement.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Budget Commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE, à l'unanimité, le compte administratif 2016 du budget commune arrêté comme suit :

- Dépenses investissement réalisées:	371.569,09 €
Restes à réaliser	140.981,00 €
- Recettes d'investissement réalisées	294.854,89 €
Restes à réaliser	102.800,00 €
- Dépenses fonctionnement	593.251,35 €
- Recettes fonctionnement	818.237,15 €

Résultat de clôture de l'exercice

- Investissement	- 76.714,20 €
- Fonctionnement	224.985,80 €
- Résultat global	148.271,60 €

AFFECTATION DES RESULTATS

Résultat d'exploitation au 31/12/2016 : Excédent	224.985,80 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	114.895,20 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	110.090,60 €
Résultats d'investissement	76.714,20 €

Budget Assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE, à l'unanimité, le compte administratif 2016 du budget assainissement arrêté comme suit :

- Dépenses investissement	393.809,02 €
Restes à réaliser	20.000,00 €
- Recettes d'investissement	299.475,68 €
Restes à réaliser	136.000,00 €
- Dépenses fonctionnement	27.497,15 €
- Recettes fonctionnement	51.838,52 €

Résultat de clôture de l'exercice

- Investissement	- 94.333,34 €
- Fonctionnement	24.341,37 €
- Résultat global	- 69.991,97 €

AFFECTATION DES RESULTATS

Résultats d'exploitation : Excédent	24.341,47 €
Affectation complémentaire en réserve :	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté :	24.341,37 €
Résultat d'investissement reporté (001)	- 94.333,34 €

Budget Commerce

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE, à l'unanimité, le compte administratif 2016 du budget assainissement arrêté comme suit :

- Dépenses investissement :	10.879,00 €
- Recettes d'investissement	24.983,00 €
- Dépenses fonctionnement	19.785,00 €
- Recettes fonctionnement	25.818,60 €

Résultat de clôture de l'exercice

- Investissement	14.104,00 €
- Fonctionnement	6.033,60 €
- Résultat global	20.137,60 €

AFFECTATION DES RESULTATS

Résultats d'exploitation : Excédent	6.033,60 €
Affectation complémentaire en réserve :	0,00€
Résultat de fonctionnement reporté :	6.033,60 €
Résultat d'investissement reporté (001)	14.104,00 €

Budget Lotissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE, à l'unanimité, le compte administratif 2016 du budget assainissement arrêté comme suit :

Résultat de clôture de l'exercice

- Recettes fonctionnement	949,85 €
- Résultat global	949,85 €

AFFECTATION DES RESULTATS

- Report de fonctionnement	949.85€
----------------------------	---------

DEMANDE DE SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

Le conseil municipal décide l'attribution de 2.600€ à l'association des parents d'élève de l'école du Marronnier pour le financement du voyage scolaire en forêt de Tronçais qui doit avoir lieu les 11 et 12 avril prochains.

TRANSFERT COMPETENCE PLAN LOCAL D'URBANISME A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Le conseil municipal décide de signifier à la communauté de communes le maintien de la situation actuelle à savoir le respect du règlement national d'urbanisme.

AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Après constatation du besoin, le conseil municipal décide l'agrandissement du cimetière sur la parcelle cadastrée AX197 suite au diagnostic transmis par la société « Hydrogéotechnique centre » ainsi que sa clôture.

AUTORISATION SIGNATURE CONVENTION AVEC LE SERVICE DES EAUX POUR L'EXPLOITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT ET DE LA STATION D'EPURATION

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour l'exploitation du réseau d'assainissement et de la station d'épuration pour un montant de 11 165 euros TTC comprenant l'entretien et l'exploitation de la station.

TRAVAUX LOCAUX SERVICES AUX HABITANTS

• MARCHÉ DE TRAVAUX

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le marché public concernant le programme d'aménagement de locaux pour services aux habitants et agence postale communale pour un montant total de 217 435,85 euros TTC. Les entreprises seront convoquées ultérieurement et les crédits complémentaires nécessaires seront inscrits au budget communal.

Le tableau récapitulatif des entreprises retenues reproduit ci-après est approuvé.

LOT N°	NOM DE L'ENTREPRISE	ADRESSE	MONTANT H.T.		TOTAL H.T.	TOTAL T.T.C.
			BASE	OPTION		
1- GROS ŒUVRE	LEVITE	MOLINET	42 854,20 €	3 406,00 €	46 260,20 €	55 512,24 €
2- CHARPENTE BOIS COUVERTURE TUILES	VERNISSE	CHASSENARD	17 538,33 €	2 798,00 €	20 336,33 €	24 403,60 €
3 - MENUISERIES EXT. ALUMINIUM PVC SERRURERIE	POTIER	PIERREFITTE/L.	20 648,50 €		20 648,50 €	24 778,20 €
4 - MENUISERIE BOIS	POTIER	PIERREFITTE/L.	9 586,00 €		9 586,00 €	11 503,20 €
5 - PLATRIERIE PEINTURE	XAVIER	VARENNES/A.	23 248,73 €		23 248,73 €	27 898,48 €
6 - CARRELAGE FAIENCE	ET	NEVERS	9 138,10 €		9 138,10 €	10 965,72 €
7 - CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRE	BOURGOGNE	THIEL/ACOLIN	31 415,70 €	492,00 €	31 907,70 €	38 289,24 €
8 - ELECTRICITE	CEMHEF	BEAULON	19 509,00 €	562,00 €	20 071,00 €	24 085,20 €
		TOTAL	173 938,56 €	7 258,00 €	181 196,56 €	217 435,87 €

• FINANCEMENT

Le montant total du marché s'élève à 233 986,56 euros TTC, financés en partie par le fond de concours de communauté d'agglomération de Moulins, 98 338 euros de subventions (45 000€ du département et 53 338€ de DETR) et un emprunt pour la somme restante.

QUESTIONS DIVERSES

• CHEMIN DES CHAMPS

Le conseil municipal relève la nécessité de refaire un morceau de la route qui s'est affaissé chemin des champs. Il est évoqué de refaire au moins partiellement le chemin, de le remblayer puis de refaire le bitume en même temps que la rue des Grassots afin de permettre au sol de bouger avant les travaux de réfection pour éviter un renouvellement du phénomène.

• RIDEAUX DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire présente la nécessité de procéder au changement des rideaux de la salle des fêtes ; ceux-ci s'étant ternis et le rideau de scène étant cassé. Les élus avancent la nécessité d'un dispositif permettant au rideau de scène de n'être pas accessible au public notamment par le biais de coffres sur les côtés de la scène.

Un premier devis a été transmis pour le changement du rideau de scène et ceux des fenêtres par l'entreprise « Beccat décoration ». Deux alternatives ont été présentées par la société : des rideaux et des stores enrouleurs. D'autres devis seront demandés.

• BOUCHES D'EVACUATION

Monsieur le Maire évoque l'état de certains avaloirs et présente un devis adressé par l'EURL « Provost ». Cette dernière transmet que :

- Seize bouches d'évacuation des eaux pluviales devraient être réparées dont une comprenant une partie de trottoir
- Une bouche doit être rehaussée
- Des bordures de trottoir touchant les avaloirs doivent être rénovées

pour un montant total de 5664 euros.